

Flu

RAPPORT DE MISSION

ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LA PROPRIETE REELLE

Brazzaville le 08 Février 2022 et Pointe Noire le 10 Février 2022

.....



Secrétariat Technique Permanent du Comité National ITIE-Congo

Plan du Rapport

1. Contexte et justification.....	3
2. Rappel des objectifs de l'atelier	4
3. Résultats des ateliers	5
i. Périmètre des ateliers : L'organisation d'un cadre d'échange avec les parties prenantes sur la production des données sur la propriété réelle à l'endroit des sociétés extractives et forestières et des entités gouvernementales ;	
ii. Production d'un modèle de Registre National des Propriétaires Réels :	
a) -Le Bénéficiaire Effectif dans la Norme ITIE	
b) - Définition du BE adoptée par le Comité National-ITIE	
c)- Avantages de la divulgation des données sur les Bénéficiaires Effectifs	
d)- Formulaire de déclaration sur les Bénéficiaires Effectifs	
e)- Projet de loi sur les Bénéficiaires Effectifs	
f)- Instructions de reporting ITIE pour le BE	
g)-Calendrier de la collecte des données ITIE sur les bénéficiaires effectifs	
4. Appui logistique de la Banque Mondiale/PRISP	14-16
5. Observations.....	16 -17
6. Conclusion	17-19

TR

1. Contexte et Justification

La Banque mondiale a accordé un prêt de 40 millions USD au Gouvernement de la République du Congo afin de l'accompagner dans ses efforts de relever les défis de la gouvernance. Ce prêt, qui couvre la période de 2017 à 2022, soit 5 ans, est destiné à supporter les charges du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP).

Les objectifs de développement du PRISP sont (i) améliorer la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques et (ii) renforcer la responsabilisation. Ces objectifs seront atteints en soutenant les efforts du gouvernement pour améliorer les recettes non pétrolières, renforcer la gestion des dépenses publiques et la gestion de l'administration publique, adopter le système de budgétisation des programmes et renforcer le mécanisme de reddition de comptes. De ce fait, les activités du PRISP se focalisent autour de trois (3) blocs de réformes à savoir :

- Les reformes des finances publiques à travers la mobilisation des recettes non pétrolières, le renforcement de la gestion de la dépense publique, l'appui à la mise en œuvre de la réforme du système de marches publiques et l'appui aux organes de contrôle ;
- La réforme de l'Etat par l'élaboration d'un plan stratégique de la réforme de l'Etat, le renforcement des capacités du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat (MFPRE), la modernisation et fiabilisation de la gestion du personnel public et de la solde) et enfin ;
- La réforme sur la Redevabilité.

Pour faciliter sa mise en œuvre, le PRISP est structuré en quatre (04) composantes comme suit :

- Composante 1. Renforcement de la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques
- Composante 2. Renforcement de la gestion de l'administration publique
- Composante 3. Amélioration des capacités des institutions de contrôle
- Composante 4. Renforcement de la capacité de mise en œuvre du projet.

Le PRISP qui s'adresse aux bénéficiaires des activités du projet a reçu et a examiné la demande du Comité National de l'ITIE pour organiser avec l'appui du Consultant chargé de l'étude sur la propriété réelle des ateliers de sensibilisation sur la Propriété réelle, respectivement, les 08 Février 2022 à Brazzaville et 10 Février 2022 à Pointe-Noire.

STUR

2- Rappel des objectifs de l'atelier

2.1. Objectif général

L'objectif global des ateliers de sensibilisation sur la propriété réelle selon la norme ITIE est de permettre aux parties déclarantes d'être sensibilisé sur l'identification et la mise en œuvre d'un registre des Bénéficiaires Effectifs (BE), la publication des informations y relative, et l'importance de la divulgation des données sur la propriété réelle.

2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, le Consultant à la Propriété Réelle, Monsieur Karim LOURIM, conformément aux objectifs ci-après fixés par le Comité National ITIE Congo a fait deux (2) présentations respectivement à Brazzaville et à Pointe-Noire. Il s'agit :

- L'organisation d'un cadre d'échange avec les parties prenantes sur la production des données sur la propriété réelle à l'endroit des sociétés extractives et forestières et des entités gouvernementales ;
- La production d'un modèle de registre national des propriétaires réels ;
- Appui logistique de la Banque Mondiale/PRISP.

A ces ateliers, le Secrétariat Permanent était représenté par :

- (i) Monsieur Florent Michel OKOKO Secrétaire Permanent ITIE, Rapport du Bureau du Comité Exécutif de l'ITIE, point focal ITIE du Comité Technique UCP/PRISP ;
- (ii) Monsieur NGUEGNA Abel, responsable de la propriété réelle ;
- (iii) Monsieur Jean Claude MOUTOU, Chef de l'Unité Technique du Secrétariat Permanent, membre du Comité Technique UCP/PRISP (Atelier de Brazzaville) ;
- (iv) Madame Fatou KAMARA ; Chargée des Relations Publiques et membre du Comité Technique UCP/PRISP ;
- (v) Madame KIEMOU Roseline, assistante du Secrétaire Permanent ;
- (vi) Monsieur EWOSSAMBOU YOKA Charmant Yannick Martial, en charge de l'informatique ;
- (vii) Monsieur NDOURA Taraise, Chef de l'Unité d'Appui.



Le Comité Exécutif était représenté par :

- Monsieur Christian MOUNZEO, Troisième Vice-président du Bureau du Comité Exécutif, représentant de la Société Civile (atelier de Brazzaville) ;
- Monsieur Brice MACKOSSO, Membre du Comité Exécutif, représentant de la Société Civile (Atelier de Pointe-Noire).

Pour réaliser ces ateliers, le Comité National a bénéficié de l'appui logistique du Projet de Reformes Intégrées du Secteur Public (PRISP/Banque Mondiale) représenté par :

- Monsieur Ousmane Bachir DEME, représentant résident de la Banque Mondiale ;
- Madame Aléa FOUNGUI, Trésorière (Atelier Pointe-Noire) ;
- Monsieur André NKEOUA, Responsable Suivi et Evaluation (Atelier Brazzaville) ;
- Monsieur Dimitri Herman NGOYA, Assistant Administratif (Atelier Brazzaville) ;
- Raymond NTL, Responsable Communication.

3- Résultats des ateliers

Ces ateliers qui ont été organisés sous la coordination du Secrétariat permanent avec l'appui logistique du PRISP ont donné lieu aux résultats suivants :

3.1- Du Périmètre des ateliers

L'organisation d'un cadre d'échange avec les parties prenantes sur la production des données sur la propriété réelle à l'endroit des sociétés extractives et forestières et des entités gouvernementales.

Ce périmètre concerne les administrations publiques déclarantes et les sociétés des secteurs extractifs et forestiers exerçant leurs activités en République du Congo.



Il s'agit de :

Pour les administrations publiques déclarantes dont l'atelier s'est tenu à Brazzaville :

- La Cours Suprême ;
- La Cours des Comptes et de Discipline Budgétaire ;
- Le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier(RCCM) ;
- La Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID) ;
- La Direction Générale du Trésor Public (DGT) ;
- Le Ministère de la Justice et des droits humains et de la Promotion des Peuples Autochtones ;
- La Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) ;
- La Direction des Ressources Naturelles (DRN) ;
- La Direction Générale des Hydrocarbures (DGH) ;
- La Direction Générale des Mines (DGM) ;
- Le Ministère de l'Economie Forestières et du Développement Durable (MEFDD) ;
- La Direction du Fonds Forêstier ;
- L'Agence National d'Investigation Financière (ANIF) ;
- La Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC).

De même, les Organisations de la société Civile étaient représentées.

Pour les sociétés extractives et forestières dont l'atelier a eu lieu à Pointe-Noire :

- Les sociétés pétrolières ;
- Les sociétés Minières ; et
- Les sociétés forestières.

FTM

Ces ateliers ont donné lieu aux résultats suivants :

3.2 - La production d'un modèle de Registre National des Propriétaires Réels

Suivant les orientations contenues dans le Termes de Références des ateliers de Brazzaville et de Pointe-Noire, le Consultant de l'étude sur la Propriété Réelle, a fait des présentations suivant l'ordre ci-après dans le but de la production de registre national des Propriétaire Réels.

3.2.1- Le Bénéficiaire Effectif dans la Norme ITIE

Le Consultant dans sa présentation s'est référé à la définition de la notion du Bénéficiaire Effectif conformément à l'exigence 2.5 qui stipule que le Bénéficiaire Effectif est la (ou les) personne(s) physique(s) qui, directement ou indirectement possède(nt) ou exerce(nt) en dernier ressort le droit de propriété ou le contrôle de l'entité juridique; soit toutes entreprises qui font une demande de licence ou de contrat pétrolier, gazier ou minier et forestier, d'exploration, de production; ou qui y détiennent une participation directe.

Le consultant a aussi évoqué l'obligation de divulguer les informations sur la Propriété Réelle (PR) concernant les cas particuliers, tel que :

- Les sociétés cotées en bourse et des coentreprises (joint-venture). Ces dernières doivent préciser sur quelle Bourse de valeurs elles sont cotées.

Par conséquent, le Consultant concernant la divulgation des données, relative à l'exigence 2.5 de la Norme ITIE, fait ressortir qu'il est recommandé de mettre en place un Registre Public des Bénéficiaires Effectifs (RPBE).

Ce Registre Public devra comprendre les informations relatives :

1. L'identité des BE,
2. Leur degré de participation ; et
3. Les modalités d'exercice de cette participation ou du contrôle desdites entreprises.



3.2.2- De la définition du BE applicable au Congo

Le Consultant fort de la définition du BE selon la norme ITIE a présenté une définition applicable au Congo.

Il a ensuite illustré sa présentation par des cas pratiques et a organisé des séances de simulation avec les participants des sociétés extractives et forestières afin de vérifier leur niveau de compréhension concernant la notion des Bénéficiaires Effectifs.

3.2.3 Avantages de la divulgation des données sur les Bénéficiaires Effectifs

Le consultant a évoqué certains avantages liés à la divulgation des informations sur les BE dont l'amélioration du climat des affaires et la responsabilisation des parties prenantes.

Ainsi, connaître le bénéficiaire effectif permet aux autorités entre autres de :

- Connaître les relations de dépendance entre les entreprises et leurs partenaires (fournisseurs et clients) ;
- Rendre effectif les dispositions en matière de contenu local, de participation des nationaux dans le capital des entreprises et de plafonnement du nombre de titres miniers ou forestiers par titulaire.

3.2.4. Du Formulaire de déclaration sur les Bénéficiaires Effectifs

Concernant ce point, le consultant, conformément aux exigences de la Norme ITIE a présenté aux participants le modèle de formulaire de déclaration ITIE pour les BE. Celui-ci regroupe les données et informations d'identification de l'entreprise ou l'entité à collecter.

3.2.5- Du Projet de loi sur les Bénéficiaires Effectifs

Le Congo pour une mise en œuvre soutenue de l'ITIE et notamment pour l'exigence 2.5 relative à la Propriété Réelle a élaboré, par l'Agent Nationale d'Investigations Financières (ANIF) avec l'appui des experts du FMI, un projet de loi sur la création d'un registre d'identification des Bénéficiaires effectifs.

Cette loi qui suit son cours administratif normal a fait l'objet de quelques observations par le consultant de la Propriété Réelle.

Ainsi, dans sa présentation, il a fait ressortir un certain nombre d'observations par rapports aux exigences de la norme ITIE et aussi au niveau pratique. Cependant, il a constaté que certaines recommandations émises à ce sujet dans la note de cadrage sur l'Etude de la Propriété Réelle ont été prises en

compte dans une nouvelle de ce projet de loi. Il déclare qu'il s'agit d'un projet transversal pour atteindre les impacts et les bénéfices qui en découlent. Il souhaite que le pilotage de ce projet soit fait selon les bases d'un vrai projet, de façon très active avec l'implication de toutes les parties prenantes et non pas seulement celles qui sont représentées au niveau du Comité National ITIE Congo.

En dehors du cadre réglementaire, il faut s'assurer que les procédures en termes d'échanges, de collecte de données et du système d'information soient également abordées au niveau du texte. Le consultant recommande à la République du Congo de penser à mettre en place une infrastructure pour l'échange et l'archivage des données, pour avoir un impact majeur et conforme à l'exigence 2.5 de la norme ITIE.

3.2.6- Instructions de reporting ITIE pour le BE

Selon le consultant, le reporting des informations concernant les BE comprend sans que la liste soit exhaustive :

- a- L'identification de l'entreprise**
 - Informations relatives à la société déclarante ;
 - Informations relatives à la propriété de l'entreprise ;
 - Information sur la structure du capital.
- b- L'identification des BE**
 - Informations sur le BE ;
 - Informations sur l'identité du BE ;
 - Modalités du contrôle de la société déclarante par le BE au titre de la détention ;
 - Modalités d'exercice, par tout autre moyen (autre que celui prévu précédemment) d'un pouvoir de contrôle par le BE sur la société déclarante ;
 - Date à laquelle la personne est devenue BE de la société déclarante ;
 - Autres informations.
- c- L'attestation de la déclaration**
 - Lieu et date de signature, Nom et prénom du représentant légal

Plus

3.2.7. Calendrier de la collecte des données ITIE pour le bénéficiaire effectif

Le consultant a informé les participants sur le calendrier relatif à la collecte des données ITIE qui s'articule de la manière suivante :

- i. Remise des formulaires de déclarations ;
- ii. Version scannée des déclarations attestées à compléter et envoyer par email à la dresse du consultant au plus tard le jeudi 24 février 2022 ;
- iii. Distribution des formulaires ;
- iv. Demande des coordonnées détaillées sur la feuille de présence à l'atelier de Pointe-Noire.

4- Appui logistique de la Banque Mondiale/PRISP

Les ateliers de sensibilisation sur la Propriété Réelle tenus dans les localités de Brazzaville et Pointe-Noire ont été réalisés sur financement de la Banque Mondiale/PRISP conformément à l'Avis de Non Objection (ANO) du 1^{er} février 2022.

Cet appui significatif de la banque mondiale a permis d'atteindre tous les objectifs assignés par le Comité National de l'ITIE Congo dans les termes de références relatifs à l'organisation desdits ateliers.

Les budgets prévus pour ces ateliers s'élèvent à un coût total de 10 747 000 FCFA reparti comme suit :

- | | |
|-----------------------------|------------------|
| v. Atelier de Brazzaville | 3 180 000 FCFA ; |
| vi. Atelier de Pointe-Noire | 7 567 000 FCFA |

(Cf. tableaux des budgets en annexe)

De retour d'expérience par rapport aux activités antérieures du Comité National ITIE, il a été constaté une collaboration franche et louable du PRISP à travers la réalisation de toutes les lignes budgétaires prévues.





▶ Lire la vidéo



FLS

d- Les Observations : (questions soulevées et commentaires)

Les présentations ainsi faites par le consultant ont suscité une attention particulière des participants. De ce fait, plusieurs interventions ont été enregistrées parmi lesquelles on peut retenir :

- La garantie dans la sureté des données fournies ou à fournir par le déclarant ;
- Les avantages obtenus par le Congo en mettant en oeuvre l'exigence relative à l'identification des bénéficiaires effectifs ;
- Les difficultés pour pouvoir identifier un bénéficiaire effectif dans une entreprise ;

Toutes les questions soulevées par les participants ont fait l'objet de discussions constructives.

Concernant l'activité de Brazzaville, l'objectif de cet atelier était de passer en revue les exigences de la norme et l'examen du projet de loi relatif à l'identification des BE qui est un complément aux exigences de la norme.

L'atelier a ensuite fait un passage en revue des cas pratiques d'identification des Bénéficiaires Effectifs.

Le consultant a ainsi mis l'accent sur le projet de loi et a constaté la présence très satisfaisante des participants de presque chaque administration. Par ailleurs, il faut souligner la participation active de l'Agence National d'Investigation Financière (ANIF) qui a fait des observations très pertinentes sur le projet de loi. On a noté que certaines recommandations relevées par le consultant dans la note de cadrage, de l'étude sur la propriété réelle ont été prises en compte dans le projet de loi.

Le consultant félicite le Groupe Multipartite de la réussite de cet atelier.



Conclusion

Les activités menées dans les deux localités ont suscité une attention particulière de la part de toutes les parties déclarantes qui ont témoigné de l'intérêt de l'organisation de ces ateliers.

Tout en respectant les mesures sanitaires du protocole du Covid-19, le Projet des Reformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) n'a ménagé aucun effort pour la réussite de ces ateliers.

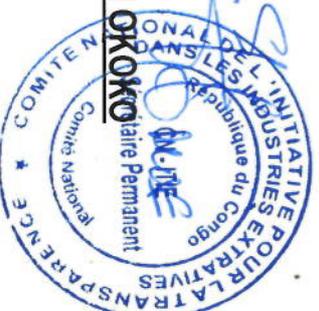
La présence du représentant résident de la Banque Mondiale à Brazzaville et à Pointe-Noire a été d'un apport significatif dans l'engagement de cette institution dans la mise en œuvre de l'ITIE au Congo.

Le présent rapport est établi en trois copies destinées respectivement au Comité National de l'ITIE, au Projet PRISP et au Consultant (cabinet BDO) pour servir et valoir ce que de droit.

NB : Les Budgets des ateliers et les listes de présences sont joints en annexe.

Fait à Brazzaville, le 21 Février 2022

Le Secrétaire Permanent ITIE



Florent Michel OKOKO

ANNEXE 1 : BUDGET ANNUEL DES ATELIERS DE SENSIBILISATIONS SUR LA PROPRIETE REELLE

Atelier de Brazzaville									
du :		8 février 2022		Au		8 février 2022			
Ressources		Unités	Qts	nbre de jours	P.U	Coût total			
1	Frais de déplacement de 50 participants	participant	50	1	15 000	750 000			
2	Location salle	Jour	1	1	250 000	250 000			
3	Pause – café	H/J	60	1	7 000	420 000			
4	Déjeuner	H/J	60	1	18 000	1 080 000			
5	Consommables(clés USB, blocs notes, stylos à bille, papier rame, encre, gel hydro-alcoolique, essuie-tout, ...)	Forfait	1	1	300 000	300 000			
6	Banderoles	Nbre	2	1	40 000	80 000			
7	Couverture médiatique (presses écrite & audio visuelle)	Forfait	1	1	300 000	300 000			
Sous-total						3 180 000			
Atelier de Pointe-Noire									
du :		9 février 2022		Au		11 février 2022		2	
Ressources		Unités	Qtés	nbre de jours	P.U	Coût total			
8	Location véhicule + carburant	Nbre	1	3	175 000	525 000			
9	DSA de 6 missionnaires de l'ITIE	Nuitée	6	2	169 000	2 028 000			
10	DSA de 3 membres de l'UCP (Rcom-ASE-TRS)	Nuitée	3	2	169 000	1 014 000			

11	Billets d'avion A/R	Nbre participant	9	2	40 000	720 000
12	Frais de déplacement de 50 participants	participant	50	1	15 000	750 000
13	Location salle	Jour	1	1	350 000	350 000
14	Pause – café	H/J	60	1	7 000	420 000
15	Déjeuner	H/J	60	1	18 000	1 080 000
16	Consommables(clés USB, blocs notes, stylos à bille, papier rame, encre, gel hydro-alcoolique, essuie-tout, ...)	Forfait	1	1	300 000	300 000
17	Banderoles	Nbre	2	1	40 000	80 000
18	Couverture médiatique (presses écrite & audio visuelle)	Forfait	1	1	300 000	300 000
Sous-total						
7 567 000						
Coût Total estimé						
10 747 000						

ANNEXE 2 : LISTE DE PRESENCES

LISTE DE PRESENCE RELATIVE A L'ATELIER DU 08 FEVRIER 2022

(Prospérité réelle)

Lieu : Hôtel PEFACO

N°	Nom / Prénom (s)	Structure	Téléphone	E-mail	Signature
01	IRIEMOU YouANDZA	ITIE	06 817 71 20		
02	POURBONBETH Garcia Kardas Tréfer	Direction générale des finances et des affaires financières	06 918 6227	jeiemou.mou-aka@gmail.com	
03	NGANGOUA Charlotte	SP/ITIE	06 636 51 45	ngangoua.charlotte@gmail.com	
04	ENBA Christian Gilhas	DG/DL	06 683 9030	edichristian@gmail.com	
05	AMPA RAOUL	Secrétaire adj. ITIE	06 624 93 41 05 538 18 36	ampa.ampa@gmail.com	
06	NGUEGNA Abel	ITIE/SP	06 938 90 97	abel.nguegna@gmail.com	
07	OKILASSALI Romuald	ITIE DPT-1	05 583 383 AB	romuald.okilassali@gmail.com	
08	NGASSAKI OKA	DGEF/DF	06 687 34 49	oka.ngassaki@gmail.com	
09	MAVOUNGOU ALAIN YVES	DGEF/AF ITIE	06 662 76 79 05 579 08 09	alainmavoungou@gmail.com	
10	MFOUSTOU Baugé Sylvie	Secrétaire adj. ITIE	06 9 61 03 09 05 666 52 66	mfoustoubaug@gmail.com	
11	Zobert KOUANTMA	Sec. Pénale MEPP	06 661 48 11	zobertkouantma@gmail.com	
12	SANDRINE ATIFO N.	ITIE	06 633 10 39	sandrinesalivo@gmail.com	



Comité National

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès
.....

13	BAZIN MIBOUNGOU	Service Presse du MF BPD	06.463.13.97	BAZALA HAL @EMAIL.COM	
14	ARNAUD-HAIZENDEZALA	Commissaire	06.454.87.22	DZALA HAL @EMAIL.COM	
15	AMDINA ANIJE ITHIA	ANIJE	06.552.18.70	DIMDIAMBETHA (B) @MAIL.BW	
16	DSSOUALA XAVIER	ANIJE	06.666.26.08	XAVIEROLA @EMAIL.COM	
17	BERTHA V. RAYEUI	FIERE	06.888.72.70	SSEMBO @YAHOO.FR	
18	NGO ARNOL	MHC	06.675.63.86	arnol.ngo@mh-cg.org	
19	EYOUNOU Bexline	MHC	055.21.83.98	nef@unbu @gmail.com	
20	BAYOUMBOUA Bricivras	AESI	06.656.65.75		
21	BASSINCA Butelle - F.T	AGRID/DRGR	06-675-42-55		
22	NRDOUNGOU ORISTELLE	ITIE	06.661.3031		
23	LOUANTAT ALLEGA	ITIE	06.630.25.11		
24	NDOUNGOU - TARRAHE	ITIE	06.519.51.15		

25	OBO - CARIDA	ITIE	06 516 5304		
26	MAHAYA-NERY	ITIE	06 663 6163		
27	Laekie - Bamael	ITIE	06 639 9263		
28	YOKA Makmal	ITIE	06 682 3394		
29	NGOUKHA FFAZELLE	RTB	06 543 9818		
30	LOUBAKI BANTANBA Ostone	AFTIC CNITIE	06 623 9045	07leveloubakie@gmail.com	
31	MADJOU Jean Glendo	ITIE	06 873 0915	jeandouba@gmail.com	
32	MFOUOU KASSO Nelly	REAP/ AEP	06 913 9804	mufououkass@gmail.com	
33	KIOYE Betande	CSC-ONG	06 402 1811	gentiulemango77@gmail.com	
34	POUNZEO Chirhan	Comit NT ME	05014 8509	cmounzeo@yahoo.fr	
35	André KETOUA	PRISP	05 318 1047	axoboulo@gmail.com	
36	KAMARA SATOU	ITIE Coups	05 627 2728	kamara_s@jeanmail.com	
37	NDOBO Jean-Pierre	D.F.F	06 622 6519	jeanpierre@gmail.com	
38	TNSCIE MPIDN NANCY	AGODEC	06 488 0011		



Comité National

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès
.....

39	BRYOUNDELA BIANVINU	AESI	066566515		
40	Stève ONDSON GO Bernalette	BGT	0668854002		
41	AGAKOSSO POUROU JUFIN	DGT	066705874		
42	LENGOUA Cédrigue	Officière DGT	066548238		
43	Ngator Nourou Bricé	Niveur géologie	066009951	brice.géologie@gmail.com	
44	KOUNKOU Ghynul. R	Mais ind géologie	06.666.88.30	Kounkou@gmail.com	
45	OKETHA AYESSA F.	SYTC	065310303	Fkembang@gmail.com	
46	Ousmane Baciur Deme	Banyu Dardial	053900841	odemec@worldbank.org	
47					
48					
49					
50					
51					
52					



Comité National

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès
.....

LISTE DE PRESENCE DU 10/02/2022
RELATIVE A L'ATELIER SUR LA PROPRIETE REELLE A POINTE-NOIRE A ELAIS HOTEL.

N°	Nom / Prénom (s)	Structure	Téléphone	E-mail	Signature
01	PARKIN BOUTABOU Halaine	RODRENI	06 552 0454	halaine.parkin@rodreni.net	P.
02	IKIEYOU - NGUYENYDIA	ITIE	06 847 7120	ikienou.nouandza@gmail.com	SEP, IKIE
03	BATHILA Fabrice	ITIE	05 559 8863	fabrice.bathila@snpc-congop.com	SEP, IKIE
04	TCHICAYA Elio Didier	ADQC SA	06 898 2627	etchicaya@aqc.cg	SEP, IKIE
05	LOENGA Julien Roger	NEW ASIE	06 935 6667	procuratornewafricanhotel@newafricanhotel.com	SEP, IKIE
06	GONTSO Jean	MKD	06 664 4101		SEP, IKIE
07	ANISERE Josyfa	AGOBEL	06 992 0353		SEP, IKIE
08	HIERE MISSIE Romuald	CHERON	06 442 1536	romuald.hiere@gmail.com	SEP, IKIE
09	PANBY Brachier	ITIE	06 688 6853		SEP, IKIE
10	NGOMA Paul	ASIA CONGO	06 646 1344	paul.ngoma@asiacongo.com	SEP, IKIE
11	ALMA-BANFANT ATTY-BAYTERA	ITIE	06 959 4591	attybanfanta212@gmail.com	SEP, IKIE

12	Yolba Mampoul	ITIE	06632 5391		
13	AUBRANCO FIDEL	ITIE	064054529		
14	KOZHO STARRA	ITIE	066290311		
15	BRAFAN DOMIKHA BURUA	SINIOUKOLA PAKA	06502-05-55 06624-42-78	b.dorwa @ Korespotsh.com	
16	AYASSI Bekand	ADGC	055368710	bertanpousais@gmail.com	
17	MKéle Agisor A.	AGDZC	08.6628239		
18	ZARRA Séverin	Dépêche	068900858	Severin@orange.cm	
19	Prise Makwa	ITIE	055574081	bricmakwa@gmail.com	
20	TEYA Lolombe	STE. LUKA	066446323		
21	MARIE-NOEL NGOMBE	STE WULAY	055929217	MARINDELBI THEE @ CHAIL.COM	
22	BULKHIM N.LUNDO	Sicofor	057856065	presdelmays @ Bulmup.fr	
23	ALLOUA Tellede	CHEVRON	066636332	m32 @ chevron.com	
24	MAVBOUTELLE	SKIPC	066639495	niedle.mombou @ skipc.com.cm	
25	KAMBO-KISI MARISSA	Em Congo	055307923	marielkiss @ emcngo.com	
26					



Comité National

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès
.....

27					
28	Teleme N'GOMA	IFI		Visio Conference	/
29	Depeuse MATIANGOU	Economie Sociale	/	Visio Conference	/
30	Pharmie VANDJEMADE	CIB-Diam	/	Visio Conference	/
31	Kaburik GEREROY	IFI	/	Visio Conference	/
32					/
33					/
34					
35					
36					
37					
38					
39					
40					
41					
42					
43					
44					
45					
46					
47					
48					
49					
50					
51					
52					
53					
54					
55					